

## CHARTRE ETHIQUE

---

**Les valeurs fortes** qui constituent une base de référence commune du Groupe FOSELEV sont :

- La valeur Travail,
- Une rigueur permanente,
- Le respect de l'intégrité physique et morale de nos collaborateurs,
- Le respect de nos clients et de nos fournisseurs,
- La fidélité durable de nos collaborateurs et de nos clients,
- L'esprit de "service" : écoute, disponibilité, réactivité,
- Le sens de notre responsabilité sociale et sociétale.

Ces valeurs fortes ont forgé le Groupe FOSELEV depuis 1970 avec comme piliers fondamentaux :

- Une vision permanente de l'avenir de nos métiers alliée à un esprit d'anticipation,
- Une culture d'entreprise fondée sur le travail, la rigueur et le respect,
- Des collaborateurs fidèles, dévoués et compétents,
- Une organisation assise sur des sites décentralisés et autonomes dans le cadre des procédures communes,
- Un respect permanent des règles de sécurité et environnementales,
- Des moyens matériels puissants,
- Une structure financière solide permettant des investissements importants et un développement régulier,
- Un retour d'expérience permanent,
- Des synergies nombreuses, gage d'efficacité.

**Les Principes d'action** du Groupe FOSELEV s'orientent autour des axes suivants :

- Pour nos collaborateurs,
- Pour nos clients,
- Pour l'environnement,
- Pour nos concurrents,
- Pour les pays et communautés.

**Les Règles de conduite**, applicables à l'ensemble des collaborateurs sont concentrées comme suit :

- Conflits d'intérêts,
- Confidentialité,
- Relations avec des tiers.

Les **Valeurs fortes**, les **Principes d'actions** ainsi que les **Règles de conduite** du Groupe FOSELEV sont recueillis dans cette charte éthique.

Celle-ci constitue le fil conducteur pour l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que nos partenaires.

## CHARTRE ETHIQUE

---

### LES VALEURS FORTES

#### La valeur Travail

Une culture d'entreprise fondée sur le travail, la rigueur et le respect. Nous tenons à atteindre la satisfaction de nos clients et la qualité de nos prestations à partir de notre expertise, notre compétence, notre sens du service et de notre capacité à proposer des prestations complètes dans nos métiers.

#### Une rigueur permanente

L'exigence et le professionnalisme sont à la base du succès du Groupe FOSELEV sur un marché fortement concurrencé qui exige chaque jour davantage de performance. Ces valeurs fondent notre ambition de croissance durable en France comme à l'étranger.

Pour atteindre nos objectifs de progrès, la Direction, s'applique à mettre en œuvre un système de management intégré performant et évolutif qui est basé sur :

- Des méthodes de travail rigoureuses,
- Des indicateurs pertinents mesurant les progrès réalisés avec des objectifs annuels définis, portés à la connaissance de tous et analysés en revue de direction,
- Des actions de progrès visant à améliorer nos résultats et notre compétitivité.

Cette valeur doit être mise en avant avec le déploiement des moyens nécessaires afin de mettre en place et de maintenir cette rigueur permanente.

#### Le respect de l'intégrité physique et morale de nos Collaborateurs

La protection des personnes constitue une des valeurs fortes de FOSELEV.

Des moyens humains et matériels sont déployés à tous les niveaux et dans toutes les filiales du Groupe. Travailler en toute sécurité est une attente personnelle légitime et une responsabilité individuelle de chaque instant pour garantir l'intégrité physique des salariés.

Garantir la sécurité, des salariés et des tiers ne peut être atteint que par le respect de consignes et règles claires.

Au-delà des programmes internes de formation et de convergence des meilleures pratiques au sein du Groupe des analyses de risques, des formations, des procédures ciblées sont mises en œuvre pour atteindre notre objectif commun, le 0 accident.

#### Le respect de nos Clients et de nos Fournisseurs

Nous insistons sur la valeur de respect, cette valeur clé, garantit une relation durable entre les parties prenantes, ainsi plus motivées à travailler ensemble.

FOSELEV veille au développement de relations de confiance et de partenariat avec ses fournisseurs et sous-traitants afin de satisfaire au mieux les attentes de ses clients.

La prise en considération des intérêts de chacun et le respect de termes contractuels équitables constituent la base des relations établies en FOSELEV et nos partenaires.

FOSELEV met en place des agréments et des évaluations de ses fournisseurs et sous-traitants dans respect des droits fondamentaux de leurs salariés.

#### La fidélité durable de nos Collaborateurs et de nos Clients

La diversité fait partie des points essentiels que nous considérons comme une source de richesses. Elle favorise les échanges, l'ouverture d'esprit de chacun et permet donc à l'entreprise de faire progresser l'ensemble des composantes qui contribue à la réussite des projets engagés par le Groupe FOSELEV.

## CHARTRE ETHIQUE

### LES VALEURS FORTES

Le respect des hommes et des femmes, de leur dignité, de leur diversité et de la variété de leurs cultures est au cœur de notre engagement.

Il constitue un enrichissement pour chacun. Il contribue à la performance de tous. Le respect commence par la sécurité, qui est une valeur forte du Groupe FOSELEV.

L'implication profonde de l'ensemble des collaborateurs du Groupe FOSELEV contribue collectivement à son développement.

Cet objectif commun repose sur la solidarité, la loyauté, l'écoute, le sens des responsabilités et le travail en équipe.

#### **L'esprit de «service»: écoute, disponibilité, réactivité**

Nous savons que la notion de service est primordiale au sein du Groupe FOSELEV.

L'ensemble de nos activités est totalement orienté vers le Service dans de multiples domaines.

Des outils concrets d'écoute client et d'analyse nous permettent d'être au plus proche des attentes de nos clients et de leur apporter les solutions les mieux adaptées en terme de sécurité, qualité et délai. Pour ce faire nous mutualisons au mieux nos moyens afin de proposer des solutions de prestations globales de services.

Nous jugeons que l'écoute est la base d'un échange réciproque, permettant de faire émerger des idées nouvelles et de rester performant dans un environnement fortement concurrentiel.

Nous devons être constamment à l'écoute de nos clients et de nos collaborateurs pour nous adapter le mieux possible à leurs besoins, les anticiper et ainsi construire avec eux une relation solide et fidèle.

Nous savons adapter nos méthodes de travail en fonction des besoins de nos clients afin de garantir la satisfaction, la disponibilité et la réactivité dans nos activités quotidiennes.

#### **Le sens de notre responsabilité sociale et sociétale**

Nous pensons qu'une entreprise ne peut plus fonder sa seule croissance sur son chiffre d'affaires mais doit désormais prendre en compte les dimensions sociétales liées à son activité.

### LES PRINCIPES D'ACTION DU GROUPE FOSELEV

Les principes d'action du Groupe FOSELEV portent sur les valeurs fortes, elles révèlent la façon dont FOSELEV entend mener ses relations à l'égard de tous ses partenaires et parties prenantes.

Ces principes d'action constituent la référence du Groupe, en particulier dans la mise en œuvre de son projet de développement durable et responsable.

FOSELEV s'engage à conduire ses projets dans le respect des lois et réglementations internationales, nationales et locales applicables. L'adhésion depuis 2009 au pacte mondial, renforce notre implication en la matière en communiquant chaque année nos actions de progrès.

#### **• Pour nos Clients**

Attentifs à leurs besoins et attentes, nous évaluons et recherchons en permanence la satisfaction de nos clients en proposant une qualité de service irréprochable.

Nous basons notre amélioration continue sur les données recueillies auprès des clients nouveaux et historiques, qui nous accordent leur confiance.

## CHARTRE ETHIQUE

---

### LES PRINCIPES D'ACTION DU GROUPE FOSELEV

#### • Pour nos collaborateurs

FOSELEV affirme son engagement de respect de Responsabilité Sociale:

- En appliquant les lois,
- En respectant les droits de l'homme et des principes universels fondamentaux qui protègent la dignité, le respect et la liberté des salariés,
- En évoluant dans un environnement de travail sûr et sain assurant l'intégrité physique et mentale, la santé et la sécurité du personnel étant des priorités permanentes absolues,
- En donnant la possibilité aux salariés de s'associer et de prendre part à des négociations collectives,
- En préservant l'emploi de personnel permanent dont l'effectif est adapté au niveau pérenne de l'activité, la formation professionnelle, le respect des réglementations sur le temps de travail, la participation des salariés à une démarche de progrès continu, une politique de rémunération équitable et motivante.

Afin de motiver au mieux nos collaborateurs, nous nous efforçons de proposer un modèle d'entreprise axé sur l'éthique, le partage et le respect mutuel.

Nous sommes à l'écoute des propositions de nos salariés. Des entretiens individuels annuels sont conduits avec chacun de nos salariés dans cet esprit.

Nous nous impliquons dans la formation de nos collaborateurs actuels (Organique, Intérimaire, Etc....) et futurs collaborateurs (stagiaires, apprentis...).

L'esprit d'initiative et d'idées nouvelles est encouragé et motivé par des challenges inter entreprise ou client (Sécurité, commerciaux, etc....).

#### • Pour l'environnement

Conscients de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous employons à maîtriser nos consommations d'énergie et de matière au travers d'actions environnementales ciblées (gestion des déchets, comptabilité énergétique...) et d'achats éco-responsables.

Des indicateurs de suivi nous permettent de réduire notre impact environnemental dans le temps afin d'améliorer nos résultats.

#### • Pour nos concurrents

Nous cherchons à dépasser nos concurrents en mettant en avant nos valeurs éthiques et notre transparence.

#### • Pour les pays et communautés

Dans les pays dans lesquels FOSELEV exerce une activité, nous nous engageons à respecter la culture et les usages locaux.

## CHARTRE ETHIQUE

### LES REGLES DE CONDUITE

De par l'engagement du Groupe FOSELEV selon les valeurs fortes et les piliers fondamentaux, il incombe à l'ensemble des collaborateurs du Groupe FOSELEV de respecter certaines règles. Ces règles ne doivent en aucun cas remplacer le sens des responsabilités de chacun, elles fondent la base de référence commune du Groupe FOSELEV.

#### • Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts doivent être évités dans toute situation où les intérêts personnels d'un collaborateur ou ceux de personnes physiques ou morales auxquelles il est lié, seraient susceptibles d'entrer en conflit avec les intérêts de FOSELEV.

Pour déterminer s'il se trouve en situation de conflit d'intérêts, le collaborateur doit s'assurer qu'il agit au mieux des intérêts de FOSELEV, à l'exclusion de toute autre considération, notamment personnelle.

Les situations suivantes peuvent être considérées comme susceptibles d'entraîner des conflits d'intérêts :

- Toute prise d'intérêt, directe ou indirecte, chez un concurrent, un fournisseur, un prestataire de services ou un client (actuel ou potentiel),
- Tout engagement professionnel ou personnel en dehors de FOSELEV qui pourrait affecter l'engagement au service du Groupe FOSELEV, sauf autorisation préalable de la hiérarchie.

Toute situation de conflit d'intérêts potentiel devra être portée à la connaissance de la hiérarchie et sera réglée conformément aux lois et réglementations applicables.

#### • Relations avec des tiers

Chaque collaborateur du Groupe engage la réputation, l'image et la notoriété de FOSELEV dans ses rapports avec les tiers. Il doit dès lors entretenir avec ces derniers des relations loyales et intègres.

En conséquence, il s'interdit notamment :

- De falsifier et utiliser frauduleusement des documents internes ou externes,
- D'utiliser la signature numérisée d'une tierce personne,
- De solliciter des cadeaux ou invitations, d'en accepter ou d'en offrir s'ils peuvent influencer un processus de décision ou être perçus comme tels, et, à ce titre, être constitutifs d'un acte de corruption,
- De prendre des engagements inconsidérés par rapport à sa fonction,
- De se comporter de manière dénigrante, désinvolte ou incivique à l'égard des tiers avec lesquels il est en relation.

En cas de doute sur ses relations avec un tiers, le collaborateur en réfère immédiatement à sa hiérarchie.

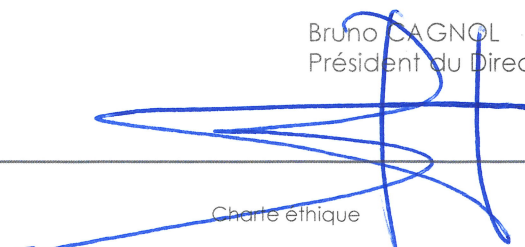
Chaque collaborateur doit s'inscrire dans une démarche de transparence quel que soit le client ou l'affaire concernés. Il doit également respecter les procédures en vigueur relatives à son pouvoir de signature ainsi que le montant de délégation assigné.

Nous favorisons la collaboration avec nos parties prenantes au travers de méthodes de consultation de représentants d'entreprises, d'associations ou d'experts visant l'échange et le partage d'expérience. Le partage et les échanges entre collaborateurs et partenaires est la base de nos bonnes pratiques appliquées sur nos sites et les sites de nos clients.

#### • Confidentialité

Chaque collaborateur du Groupe FOSELEV veille à la protection des informations à caractère confidentiel dont il a connaissance dans le cadre de son activité.

Bruno CAGNOL  
Président du Directoire

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Cagnol", is written over the printed name and title.

Charte éthique